



## FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES À PARTIR DES PRODUITS DE LA FERME (3 jours)

### OBJECTIFS

Acquérir les bases techniques et réglementaires pour fabriquer des produits cosmétiques (savons, gel douche, crème..) à partir des produits de la ferme.

### PROGRAMME

#### Mardi 14 février

Maîtriser l'étude des matières premières de base et le procédé d'extraction des principes actifs des plantes (huiles et graisses, agents alcalins, additifs, cire d'abeille, huiles essentielles...).

Maîtriser les procédés de saponification.

#### Mercredi 15 février

Maîtriser la réglementation cosmétique (étiquetage, composition, règlement européen, BPF. Savoir réaliser des produits cosmétiques (fabrication de baumes, fabrication de shampooing, fabrication de gel douche).

#### Jeudi 16 février

Savoir décrire la formulation des produits pour savoir les valoriser (la formulation, la valorisation des produits naturels).

Savoir fabriquer des crèmes et des baumes naturels (fabrication de baumes, fabrication de dentifrice et fabrication de stick à lèvres).



**Mardi 14, Mercredi 15 et  
Jeudi 16 février 2017**



**À Pavie (Gers - 32)**

**Intervenant :** Carole FLORENTIN,  
CFPPA de Saint Flour.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Fabrication de produits cosmétiques à partir des produits de la ferme.

**DATES :** Mardi 14, Mercredi 15 et Jeudi 16 février 2017.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                 Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à ..... Le .....  
Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 24 janvier** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

1 rue Dupont de l'Eure  
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [adear32@free.fr](mailto:adear32@free.fr).



## FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES À PARTIR DES PRODUITS DE LA FERME

### INFORMATIONS PRATIQUES :

#### Public

Agriculteurs et porteurs de projet.

#### Pré-requis

Aucun.

#### Lieu et horaires

14, 15 et 16 février à LEGTA d'Auch site de lavacant, 32550 Pavie. De 9h30 à 17h30.

#### Repas de midi

Repas au self (tarif d'environ 10 euros).

#### Coût et prises en charge

Coût de la formation : 525€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

